

Le Cabinet Ratheaux conseille le Groupe Robur dans le cadre de l'acquisition de la branche française du Groupe Alsico (marques Molinel, Hasson, Muzelle Dulac).



Deux ans après avoir assisté Ingrid Goutagny dans sa reprise du groupe familial ROBUR, le Cabinet Ratheaux a eu le plaisir de l'accompagner, en sa qualité de Présidente du Groupe ROBUR, dans l'acquisition de la branche française du Groupe Alsico (marques Molinel, Hasson, Muzelle Dulac).

Cette opération permet le rapprochement de deux marques notoires et complémentaires dans le domaine de la conception, la fabrication et la distribution de vêtements professionnels.

Le groupe ROBUR triple ainsi de taille avec un chiffre d'affaires consolidé de 75 millions d'euros.

Toutes nos félicitations à ROBUR et MOLINEL !

Intervenants de l'équipe Ratheaux :

- Corporate : Gaétan de La Bourdonnaye, avocat associé, Clément Mogavero, avocat, Benoîte Delamotte, avocate et Chloé Palau, juriste.
- Fiscal : Alexia Artigas, avocate ;
- Social : Stéphanie Dubos, avocat associé, Christine Decombis, juriste.